



Demande Prestation compensatoire

Par **croko**, le **24/05/2014** à **16:48**

bonjour voila je voudrais concerver ma maison mai pour cela il faudrai que je me donne pas la part de madame et t il possible de demande la part de madame en prestation compensatoire merci

Par **domat**, le **24/05/2014** à **17:34**

bjr,
vous écrivez "ma maison "donc cela veut dire que vous en êtes le seul propriétaire.
si la maison est un bien de la communauté et que vous êtes en instance de divorce, vous pouvez demander de recevoir comme prestation compensatoire la part de votre ex dans la maison.
mais ceci, si la valeur de cette part correspond au montant d'une éventuelle prestation compensatoire, que votre épouse soit d'accord et que le juge le décide.
cdt